

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025, À 19 h 30, au 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL.**

**Sont présents(e)s :**

M. Michel Desbiens, maire  
M. Sylvain Girard, conseiller  
Mme Joannie Lajeunesse, conseillère  
M. Serge Deschênes, conseiller  
Mme Carole Deschênes, conseillère  
M. Bernard Levesque, conseiller  
M. Michel Beaulieu, conseiller  
Mme Lysandre St-Pierre, conseillère  
M. Marc Rainville, conseiller

**Sont aussi présent(e)s :** M<sup>e</sup> François Corriveau, directeur général  
M<sup>e</sup> Clémence Richard, greffière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2025-387**

Il est proposé par : Sylvain Girard  
Appuyé(e) par : Lysandre St-Pierre

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025**

**2025-388**

**Considérant qu'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2025, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par : Marc Rainville  
Appuyé(e) par : Joannie Lajeunesse

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2025, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. PROJET DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

##### 4.1. Comité général spécial du 10 novembre 2025

###### 4.1.1. Demande Maison des familles - Billets de transport urbain

2025-389

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

De donner suite au rapport du directeur aux communications et tourisme portant le numéro CO2025-22 et de fournir gratuitement 100 billets d'autobus adultes à la Maison des familles de Baie-Comeau. La valeur de ce soutien s'élève à 380 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

###### 4.1.2. Proclamation - Journée internationale des personnes handicapées

2025-390

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-37 et de proclamer le 3 décembre 2025 « Journée internationale des personnes handicapées ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

###### 4.1.3. Budget - Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan

2025-391

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-35 et d'approuver les prévisions budgétaires de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan de 7 707 324 \$, établissant la quote-part de la Ville de Baie-Comeau, pour l'année 2026, à 2 564 210,11 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

###### 4.1.4. Modification au contrat - Appel d'offres 2023-70 - Services professionnels ingénierie - Développement phase III parc Jean-Noël-Tessier

2025-392

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-38 et d'autoriser l'octroi d'une somme supplémentaire de 9 025 \$, plus les taxes applicables, pour l'avenant n° 2 au contrat accordé à Parallèle 54 Expert-Conseil inc. faisant suite à l'appel d'offres 2023-70 - Services professionnels ingénierie - Développement phase III parc Jean-Noël-Tessier.

La somme nécessaire sera disponible au budget de fonctionnement du Service de l'ingénierie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.1.5. Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)  
- volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements -  
20262027**

2025-393

**Attendu que** le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif;

**Attendu que** la Ville de Baie-Comeau a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci;

**Attendu que** le projet mentionné ci-dessus est admissible à une demande de financement, dans le cadre de ce programme, estimée à 26 621 \$, toutes taxes incluses, et que le montant demandé au Ministère est de 26 621 \$;

**Attendu qu'**afin de déposer une demande d'aide financière, la Ville de Baie-Comeau doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

Pour ces motifs, sur proposition, la Ville de Baie-Comeau autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Ville de Baie-Comeau est dûment autorisée à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-36 et de confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable que le montant de 26 621 \$ présenté lors de la demande de subvention, représente au moins 50 % des dépenses prévues pour les travaux d'entretien de la Route verte et de ses embranchements qui seront réalisés entre le 1<sup>er</sup> avril 2026 et le 31 mars 2027.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2. Comité général du 17 novembre 2025**

**4.2.1. Protocoles d'entente - Patinoires extérieures 2025-2028**

2025-394

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-38 et de l'autoriser, ou son remplaçant, à signer les protocoles d'entente des 5 patinoires, pour une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 30 novembre 2028, prévoyant une aide financière et une contribution en biens et services comme suit pour l'année 2025.

**Montants accordés**

<b>Patinoire extérieure</b>	<b>Aide financière</b>	<b>Biens et services</b>
Saint-Sacrement	3 953,52 \$	2 000 \$
Trudel	3 433,32\$	2 000 \$
Saint-Georges	2 440,77\$	2 000 \$
Complexe récréatif	2 440,77 \$	2 000 \$
Henry-Leonard		
Parc des Pionniers	2 440,77 \$	2 000 \$

Pour les années 2026 et 2027, le montant de l'aide financière sera indexé selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada (IPC). L'indexation annuelle ne peut dépasser 2 %.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.2. Addenda - Protocole d'entente Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles - Prolongement**

**2025-395**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-41 et de l'autoriser, ou son remplaçant, à signer l'addenda au protocole d'entente avec Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles, pour le prolongement d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.3. Soutien financier - Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan 2025-2028**

**2025-396**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-45 afin que la Ville verse annuellement, et ce, pour une période de quatre (4) ans, soit de 2025 à 2028, une contribution financière égale au montant des sommes versées par les employés municipaux via leur paie dans le cadre de la campagne annuelle de financement de Centraide Haute-Côte-Nord Manicouagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.4. Remplacement de la résolution 2025-341 - Demande de subvention - Réaménagement de l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue des Hémérocalles pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)**

**2025-397**

**Attendu que** le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

**Attendu que** les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

**Attendu que** les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

**Attendu que** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**Attendu que** le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

**Attendu que** la Ville de Baie-Comeau choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

**Attendu que** le chargé de projet de la Municipalité, monsieur François Corriveau, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2025-53 et d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, de confirmer son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, de reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et de certifier que M. François Corriveau est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'appllicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.5. Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante**

**2025-398**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-62 et de nommer la conseillère Carole Deschênes afin d'agir à titre de mairesse suppléante pour la période commençant à ce jour, jusqu'à la séance ordinaire du conseil municipal de mai 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.6. Nominations - Comités, commissions et organismes paramunicipaux**

**2025-399**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-63 et de nommer les membres du conseil municipal afin de siéger sur les différents comités, commissions et organismes paramunicipaux suivants :

**Association récréative du lac Malfait**

Marc Rainville

**Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. (Le Drakkar)**

Marc Rainville  
Bernard Levesque

**Comité consultatif d'urbanisme**

Lysandre St-Pierre  
Serge Deschênes

**Comité consultatif des parcs et espaces verts**

Carole Deschênes  
Joannie Lajeunesse  
Bernard Levesque

**Comité consultatif en environnement**

Joannie Lajeunesse  
Serge Deschênes

**Comité consultatif régional de la traverse de Matane**

Michel Beaulieu

**Comité de démolition**

Marc Rainville  
Joannie Lajeunesse  
Sylvain Girard  
Bernard Levesque

**Comité de développement durable**

Lysandre St-Pierre

**Comité de protection de la source d'eau potable**

Joannie Lajeunesse

**Comité de retraite**

Marc Rainville

**Comité de sécurité publique de la Sûreté du Québec**

Serge Deschênes

Bernard Levesque

Sylvain Girard

**Comité de sécurité routière**

Michel Beaulieu

Joannie Lajeunesse

Carole Deschênes

**Comité de suivi du programme Rénovation Québec**

Sylvain Girard

Joannie Lajeunesse

**Comité de toponymie**

Michel Beaulieu

**Comité de transport collectif et en mobilité durable**

Lysandre St-Pierre

Carole Deschênes

Bernard Levesque

**Comité multi-ressources**

Michel Desbiens

**Comité arts et culture**

Carole Deschênes

Lysandre St-Pierre

Serge Deschênes

**Comité familles, aînés et jeunesse**

Joannie Lajeunesse

Serge Deschênes

**Corporation de gestion de la salle de spectacle  
de Baie-Comeau (corporation intermunicipale)**

Carole Deschênes

**Corporation « Les amis du boisé de la Pointe-Saint-Gilles »**

Lysandre St-Pierre

**Hockey junior Baie-Comeau (organisme sans but lucratif)**

Marc Rainville

Bernard Levesque

**Innovation et Développement Manicouagan**

Michel Desbiens

**Office d'habitation de Manicouagan (OHM)**

Serge Deschênes

**Refuge animal Le Chapitou inc.**

Sylvain Girard

**Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan**

Michel Desbiens

**Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive (SOPOR)**

Michel Beaulieu

Bernard Levesque

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.7. Vente d'une partie du lot 3 638 668 - 1440, rue Menier**

**2025-400**

Il est proposé par : Carole Deschênes

Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-65 et de vendre à monsieur Kevin Côté et madame Elsa Simard une partie du lot 3 638 668, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, contigu au 1440, rue Menier d'une superficie approximative de 97,55 m<sup>2</sup>, au prix de 500,00 \$, plus les taxes applicables.

La vente est faite sans garantie légale.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à cette transaction. Tous les frais et déboursés professionnels sont à la charge des acquéreurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.8. Remplacement de la résolution 2025-199 - Vente d'une partie du lot 3 536 876 - 1010, rue de Mingan**

**2025-401**

Il est proposé par : Carole Deschênes

Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-66 et d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'offre d'achat de la SQI d'une somme de 1 415 000 \$ concernant une partie du lot 3 536 876, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, située au 1010, rue de Mingan.

Ils sont également autorisés à signer tout autre document nécessaire à la transaction.

Tous les frais d'arpentage seront aux frais de la Ville. Les frais de notaire seront aux frais de l'acheteur.

Il est entendu que, par la présente résolution, la Ville retire l'immeuble de son domaine public et l'affecte à son domaine privé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.9. Listes de comptes 2025-35, 2025-36, 2025-37, 2025-38, 2025-39 et 2025-40**

**2025-402**

Il est proposé par : Carole Deschênes

Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-43 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2025-35, 2025-36, 2025-37, 2025-38, 2025-39 et 2025-40 pour les périodes 35, 36, 37, 38, 39 et 40 de l'année 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.10. Nomination au Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale - Commis à la cour municipale**

**2025-403**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-50 afin de procéder à la nomination de madame Tanya Lavoie au poste de commis à la cour municipale au Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des employés de bureau et de loisirs de la Ville de Baie-Comeau, section locale 2641-SCFP, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste laissé vacant suite à un départ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.11. Liste des embauches - Septembre et octobre 2025**

**2025-404**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-53 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour les mois de septembre et octobre 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.12. Nomination au comité de retraite - Représentante de l'employeur**

**2025-405**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-54 et de nommer madame Clémence Richard à titre de représentante de l'employeur au sein du comité de retraite du Régime complémentaire des employées et employés de la Ville de Baie-Comeau, et ce, pour un mandat de deux ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.13. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**2025-406**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2025-07 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois d'août 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.2.14. Appel d'offres 2025-65 - Financement crédit-bail - Dameuse à neige pour la station de ski**

**2025-407**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-37 et d'accorder le contrat de financement crédit-bail à 9204-5335 Québec inc. (Gesco-Location inc.), pour l'acquisition d'une dameuse à neige, pour une somme de 568 422 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2025-65.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Olivier Parent, ou son remplaçant à signer tous les documents nécessaires.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.15. Résolution finale - Autorisation de la demande exceptionnelle d'habitation (PL31) - Crédit-bail de 28 logements aux 1783 et 1803, rue Delande**

**2025-408**

**Considérant que** le secteur d'implantation du projet est optimal;

**Considérant que** le projet est cohérent avec les outils de planification;

**Considérant que** la qualité du projet est acceptable;

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport du directeur de l'urbanisme et développement durable portant le numéro URB2025-46 et d'autoriser la demande exceptionnelle d'habitation (PL31) concernant la demande de construction de vingt unités de type 3 ½ sur le lot 2 905 437 (1783, rue Delande) et la construction de huit unités de type 4 ½ sur le lot 2 905 438 (1803, rue Delande), le tout tel qu'illustré sur le plan ci-joint et d'autoriser les dérogations aux dispositions suivantes du *Règlement 2003-644 concernant le zonage* :

##### **1783, rue Delande (unités 9 + 20 = 29)**

- Marge avant du bâtiment projeté de 22 m alors que le règlement prévoit 10 m;
- Marge arrière du bâtiment projeté de 2 m alors que le règlement prévoit 10 m;
- Marge latérale du bâtiment projeté de 2 m alors que le règlement prévoit 6 m;
- Le dégagement entre les deux bâtiments est de plus ou moins 2,5 m alors que le règlement prévoit 12 m (dimension égale à la hauteur moyenne des deux bâtiments concernés);
- Seize cases de stationnement (0,55 case par unité) alors que le règlement exige 43,5 places (1,5 case par unité), occasionnant un déficit de 27,5 cases.

##### **1803, rue Delande (unités 8 + 8 = 16)**

- Marge avant du bâtiment projeté de 7,53 m alors que le règlement prévoit 10 m;
- Marge arrière du bâtiment projeté de 8,4 m alors que le règlement prévoit 10 m;
- Marge latérale du bâtiment projeté de 2 m alors que le règlement prévoit 6 m;
- Le dégagement entre les deux bâtiments est de plus ou moins 3 m alors que le règlement prévoit 12 m (dimension égale à la hauteur moyenne des deux bâtiments concernés);
- Quatre cases de stationnement (0,25 case par unité) alors que le règlement exige 24 places (1,5 case par unité), occasionnant un déficit de 20 cases.

La résolution est valide pour une durée maximale de deux ans.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2.16. Aide financière - Groupe de la Côte inc.**

**2025-409**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-46 et d'accorder à l'organisme à but non lucratif le Groupe de la Côte inc., une aide financière de 30 000 \$ sur deux ans, le tout conformément à la *Loi sur les*

*transports* et de faire suivre à la ministre une copie de la résolution et celle de l'entente conclue avec le Groupe de la Côte inc. incluant l'annexe concernant l'aide financière.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL**

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

### **6. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **6.1. Dépôt des états comparatifs par la trésorière**

Les états comparatifs préparés par la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles, conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, sont déposés.

### **7. AVIS DE MOTION**

#### **7.1. Projet de règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) du secteur industriel limitrophe au centre-ville Marquette**

Le conseiller Sylvain Girard donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) du secteur industriel limitrophe au centre-ville.

Ce règlement est adopté afin d'assurer la qualité et l'intégration des bâtiments et aménagements industriels contraignants pour la zone 203 I afin qu'ils s'harmonisent avec le milieu environnant.

### **8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT**

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

### **9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

### **10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS**

#### **10.1. Pétition - Transport adapté**

Une pétition de 1668 signatures a été déposée par des citoyens, usagers et proches de personnes en situation de handicap concernant le transport adapté.

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Madame Joannie Lajeunesse annonce la fête de Noël qui se tiendra le samedi 6 décembre au parc Manicouagan, organisée en collaboration avec le conseiller Sylvain Girard.

Madame Annie Boisseau prend la parole au nom de l'association des handicapées adultes de la Côte-Nord concernant la pétition qui a été déposée.

Monsieur Jean-Eudes Poirier, ancien coordonnateur de l'association des handicapées adultes et ancien président provincial des usagers du transport adapté du Québec, présente le point de vue d'une personne handicapée.

Monsieur Yoan Bérubé, quartier La Chasse, pose des questions sur la hausse des taxes, sur la visite d'un inspecteur à son garage et sur une éventuelle aide financière pour les familles pour Noël.

Madame Émilie Schwartz, quartier Sainte-Amélie, pose des questions sur la participation citoyenne aux différents comités de la Ville et parle de l'enjeu de la lumière à l'intersection du boulevard La Salle et de l'avenue Bégin et de l'absence de priorité pour tourner à gauche.

Monsieur Jean-Eudes Poirier mentionne une problématique d'écoulement d'eau sur la rampe extérieure du pavillon St-Sacrement, où se déroulent les activités de la FADOQ.

Monsieur Daniel Cardin, quartier Sainte-Amélie, pose une question concernant l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue des Hémérocalles et sur la mise sur pied d'un plan stratégique pour la Ville.

Monsieur Serge Deschênes propose, appuyé par madame Lysandre St-Pierre, de prolonger la période de questions puisque le délai de 30 minutes est dépassé.

Monsieur Jimmy Talbot demande un engagement moral envers les personnes handicapées pour améliorer le service.

Monsieur Daniel Cardin, quartier Sainte-Amélie, pose une question sur le nombre de soumissionnaires pour le contrat de transport adapté.

## **12. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2025-410**

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Joannie Lajeunesse

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**CLÉMENCE RICHARD**  
**GREFFIÈRE**